

Le Burundi annonce la fin des sacs plastiques dans un an et demi

@rib News, 14/08/2018 Source AFPLe président burundais Pierre Nkurunziza a décidé d'interdire les sacs plastiques au Burundi dans un délai d'un an et demi, selon un décret présidentiel consulté mardi par l'AFP.

"La fabrication, l'importation, le stockage, la vente et l'utilisation de tous sachets et autres emballages en plastique sont interdits", selon ce texte signé par M. Nkurunziza. "Un délai de grâce de 18 mois est accordé, à compter de l'entrée en vigueur du présent décret, pour couler les stocks disponibles et les commandes passées", précise le texte. Le décret prévoit également des "dérogations" notamment pour "les sachets et les sacs en plastique biodégradables, les matériels en plastique utilisés dans les services médicaux, dans l'emballage industriel et pharmaceutique" notamment. Ces dérogations seront accordées par une autorisation spéciale. D'autres pays africains ont déjà entrepris de lutter contre la pollution au plastique, tels le Maroc, le Rwanda et le Kenya qui ont interdit l'usage de sachets en plastique.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});